Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AVIS DE VACANCE DE POSTE 2020-382946

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste **: Technicien.ne informatique des équipements et réseaux locaux –** M000005775 **Poste vacant au 1er octobre 2020**	Catégorie / Corps : B / SAMC Groupe RIFSEEP : 2

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Systèmes et réseaux d'information et communication**

Emploi(s) Type : SIC10

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Direction des affaires culturelles
SECRETARIAT GENERAL
54 rue Raymond Garcin
97 200 Fort-de-France

Missions et activités principales :

Au sein du secrétariat général de la Direction des affaires culturelles de Martinique, l'agent, en relation permanente avec la SDSI, ses collègues du service, l'ensemble des autres agents et les intervenants extérieurs et/ou fournisseurs, est chargé.e des mission suivantes :

1. **Assistance et conseil à la direction pour la gestion du réseau informatique de la DAC** : analyse des besoins, proposition et étude de solutions, programmation des achats, veille technologique et maintenance des systèmes, représentation de la DAC dans les réunions sur les sujets informatiques

2. **Gestion et administration des équipements**
   - Installation, et paramétrage sur site ou en télémaintenance
   - Accompagnement technique des évolutions
   - Gestion des incidents et des sauvegardes
   - Accompagnement et suivi du travail des prestataires externes

3. **Sécurisation des réseaux**
   - Traitement des anomalies et dysfonctionnements
   - Gestion des droits d'accès
   - Suivi des risques et mise en sécurité (parades, antivirus, utilisation par des intervenants extérieurs…), en particulier en période de risque climatique

4. **Assistance aux utilisateurs**

- Interventions de dépannage et mise à disposition des consommables
- Conseil et pédagogie auprès des utilisateurs
- Gestion et assistance en matière de téléphonie, visio-conférence

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- expert en installation, administration et optimisation des réseaux et dispositifs de sécurité
- très bonne connaissance des missions du ministère de la culture et des applicatifs métiers : ARP, AGREGEE, etc… connaissance de Chorus

Savoir-faire

- expert en diagnostic et déclenchement des opérations correctives
- pratique de la règlementation de l'achat public

Savoir-être (compétences comportementales)

- autonomie et organisation
- sens de la confidentialité
- adaptabilité aux nécessités du service et besoins des utilisateurs
- sens du contact et de la communication

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques :
Secrétaire générale, Directeur

Liaisons fonctionnelles :
SDSI
Agents de la DAC
Fournisseurs et intervenants extérieurs

Contact :

Christophe POMEZ, Directeur des affaires culturelles - christophe.pomez@culture.gouv.fr - 0596608714

Candidatures

Les candidatures devront être adressées par la voie hiérarchique à Monsieur Christophe POMEZ - Directeur des affaires culturelles de Martinique, -54 rue du professeur Raymond Garcin - 97 200 Fort-de-France
recrutement-martinique@culture.gouv.fr

Une copie de la candidature doit être obligatoirement adressée par le candidat au service des ressources humaines – bureau de la filière scientifique du ministère de la Culture, 182 rue Saint-Honoré, 75 033, PARIS cedex 01.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.»

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une

cellule d’écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l’objet d’une rupture d’égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 11/03/2020